



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **52-13**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 12 décembre 2013**

Le douze décembre deux mil treize, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 03 décembre 2013

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 10 Votants : 11

Présents : Michel BAFFERT, Valérie BELLE, Yannick BOULARD (pv Mme DIDIER), Sylvain CIALDELLA, Christian COIGNÉ, Jacques GAUTHIER, François GILABERT, Véronique GONNET, Marcel REPELLIN, Jacqueline TESSAIRE

Absents excusés : Aldo CARBONARI, Jeanine CARRIER, Claudine DIDIER, Gisèle FRIER, Guy JULLIEN, Marylin MASTROMAURO, Patrick MOLINARO, Denis ROUX

Secrétaire de séance : Véronique GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES

Report de crédits d'investissement 2013

Rapporteur : Christian COIGNÉ

Le Président expose au comité syndical,

Vu la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988
Vu l'instruction 89-18 du 30/01/1989
Vu l'article L1612-1 du CGCT

Considérant que le Budget pour l'année 2014 du SIRD sera voté au cours du mois de février 2014.

Considérant qu'en matière d'investissement, lorsque le BP n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice, le Président ne peut que limitativement ordonner des dépenses d'investissement.

Toutefois, ce dernier est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette.

Le Président peut également engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Afin d'exercer ce droit, le comité syndical doit en autoriser le président et préciser le montant et l'affectation des crédits ainsi utilisés pour le BP.

Le tableau ci-dessous détaille les opérations concernées.

Opération	Nature Budgétaire	Montant Budgeté 2013	Montant Reporté sur 2014 : ouverture de crédits
Travaux	2313	1 422 255,96€	355 563,99€
Etudes et concession et droits assimilés	2031 205	115 259,90€	28 814,97€
Acquisition et immobilisation corporelles	2183	16 242,86€	4060,71€

Le Président propose au comité syndical :

- d'approuver l'ouverture des crédits d'investissement cités ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2014
- d'engager, liquider, et mandater dans la limite des crédits d'investissement mentionnés ci-dessus

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE
Conforme au registre

- Fait à Seyssinet-Pariset, le 13 Décembre 2013

Le Président,
Christian COIGNÉ

